



AIDES A L'INVESTISSEMENT EN FAVEUR DES TRES PETITES ENTREPRISES

Commerce, Artisanat, Services de VAL GUIERS (avec point de vente)



CONTACTS :

St Genix les Villages :
Lorène ABBA : 07.48.74.84.82
lorene.abba@ccvalguiers.fr

Pour les autres communes de Val Guiers
Nicolas BRESCIA: 06.89.31.38.11
nicolas.brescia@ccvalguiers.fr

»»» COMMENT BENEFCIER DE L'AIDE ?



VOUS ETES :

Artisans, commerçants, prestataires de services situés en centre-bourg / centre-ville des 11 communes de Val-Guiers (+ Pont-de-Beauvoisin Isère)



LES CONDITIONS :

Disposer d'un point de vente < 300m² ou < 150m²
Employer moins de 10 salariés
CA annuel < 2 millions d'€ HT



LES DEPENSES ELIGIBLES *:

Aménagement intérieur du local commercial, rénovation extérieure, enseigne, vitrine, devanture, aménagement des terrasses, mise en accessibilité, sécurisation des terrasses, économie d'énergie, équipements professionnels...

**Liste non exhaustive se reporter au règlement des aides*



LES AIDES :

Subvention de **40%**

Montant des investissements minimum **5 000€ HT**

Montant des investissements maximum **50 000€ HT**

Aides financières entre **2 000€ et 20 000€ / projet**



Dossier de demande de subvention à constituer avant le début des travaux

